

COMPTE -RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU LUNDI 30 NOVEMBRE 2020
A 18 HEURES 00

Le Conseil Municipal était convoqué en séance ordinaire le lundi 30 novembre 2020 à 18 Heures 00 Salle de la Mairie de Mauves.

PRESENTS M. BULINGE Jean-Paul-Maire, DENIS Isabelle - 2nd Adjoint, DOCHEZ Romain, FAYAT Corinne, FROISSARD Jacques, LEDUN Julie, MAISONNAT Pierre – 1^{er} Adjoint, MENEROUX Franck- 3^{eme} Adjoint, PEYROT Michèle – 4^{eme} Adjoint, ROUVEURE Pascale, VIDAL Serge.

ABSENTS EXCUSES : BERTRAND Claudine (Pouvoir à FROISSARD Jacques), BUFFAT Alexandra (Pouvoir à PEYROT Michèle – 4^{eme} Adjoint), GAILLARD Frédéric (Pouvoir à FAYAT Corinne), NOGIER Thierry (Pouvoir à DENIS Isabelle - 2nd Adjoint) .

SECRETAIRE DE SEANCE : LEDUN Julie

M. le Maire demande s'il y a des observations au sujet du compte-rendu de la séance du 29 octobre 2020. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité

DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION :

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Le Maire informe les conseillers des décisions suivantes prises par délégation :

Décision n° 10/2020 : Signature du contrat horizon cloud villages avec la sas JVS Mairistem

Décision n° 11/2020 : Signature d'un contrat relatif à l'utilisation du dispositif de transmission télétransmission

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

ETUDE RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'étude relative à la lutte contre les îlots de chaleur. Considérant la nécessité de faire appel à un maître d'œuvre pour la conduite du projet, Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, **A l'unanimité**, confie la maîtrise d'œuvre du projet pour l'étude relative à la lutte contre les îlots de chaleur au groupement conjoint NALDEO SAS et RELATIONS URBAINES, le montant de la rémunération s'élève à la somme de 33.750,00 € HT. Il est précisé que cette dépense sera prévue au budget 2021.

PARTICIPATION DES COMMUNES DE RESIDENCE AUX FRAIS SCOLAIRES

27ème AVENANT A LA CONVENTION DU 28 FEVRIER 1990 - MAUVES/TOURNON-SUR-RHONE 2019/2020

Vu la loi n° 83.663 du 22 Juillet 1983 énonçant le principe de répartition intercommunale des charges des écoles publiques accueillant des enfants des communes extérieures. Le Conseil Municipal Sur proposition de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré, **A l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer avec la commune de TOURNON SUR RHONE – Ardèche – le 27^{eme} avenant à la convention du 28 Février 1990 relative à la participation aux frais de scolarité pour deux enfants scolarisés sur la Commune de TOURNON SUR RHONE au titre de l'année scolaire 2019/2020 ;

AMORTISSEMENT PARTICIPATION SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE L'ARDECHE (SDE 07)
BUDGET COMMUNE

La Commune est tenue d'amortir ses participations versées au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07). Le Conseil Municipal, Sur proposition de Monsieur Le Maire, Après en avoir délibéré, **A l'unanimité**, fixe la durée d'amortissement de la participation des travaux des Murets d'un montant de 3805,08 € à 5 ans et la durée d'amortissement de la participation Schéma directeur Eclairage public d'un montant de 106.000,00 € à 6 ans.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 4 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la décision modificative n°4 du budget principal suivante :

CREDITS A OUVRIR :

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
21	2188	127	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	20.000,00 €
21	2132	182	<i>Immeubles de rapport</i>	1.000,00 €

CREDITS A REDUIRE :

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
21	2128	200	<i>Autres agencements et aménagements de terrains</i>	21.000,00 €

INFORMATIONS DIVERSES :

Communications de Mr le Maire :

- Une proposition pour l'installation d'un nouveau professionnel de santé a été retenu pour le local situé au rez-de-chaussée de la Mairie, cette installation est prévue en janvier 2021,
- Les deux écoles ont été équipées de nouveaux matériels informatiques,
- Il est demandé à chacun d'être vigilant pendant les périodes des fêtes, des cambriolages ont été signalés dernièrement,
- Une nouvelle commande de jeux a été faite pour aménager l'espace vert du parking de la Saulte, un chiffrage est en cours pour l'élaboration d'un skate Park courant 2022,
- Les travaux en enrobé du chemin de la Peirarce démarreront le 1 décembre 2020 afin de remédier aux ornières présentes depuis des années.

Communications de VIDAL Serge :

- Des bouteilles de bière ainsi que leurs emballages ont été trouvés ce week-end à la Croix,
- Il a été signalé également la présence de chasseurs à la tombée de la nuit sur le plateau de Mauves.

Communications de DENIS Isabelle :

- Les goûters de Noël seront distribués le jeudi 17/12 aux écoles,
- Animations SYTRAD, une rencontre est prévue courant de semaine prochaine en collaboration avec Arche Agglo sur la gestion des déchets,
- Une nouvelle application TERRES DE CUISINE est disponible pour chaque famille afin de pouvoir consulter les menus de la semaine proposés à la cantine.

Communications de PEYROT Michèle et LEDUN Julie :

- Les bons d'achat ainsi que les courriers sont prêts pour la distribution aux aînés de la commune ce vendredi,
- De bons retours ont été faits sur les nouvelles illuminations de la commune, ainsi que sur les agrès installés au parking de la Saulte. Monsieur le Maire précise que des nouvelles illuminations seront installées au Sud entre la carrosserie et le monument aux morts, ainsi qu'un projecteur place du marché,
- Une maquette est en attente pour la relecture du bulletin municipal,
- Lundi 23 novembre, il a été présenté en Mairie aux Elus le projet Vidéo de la commune. La commission communication réunit toutes les informations et tous les retours afin d'avancer sur le projet,
- Une maquette des cartes de vœux est présentée aux Elus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 10